

Beaune Côte & Sud

le Journal

Mars 2010

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération

BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

CÔTÉ TRANSPORT



TRANSPORT COLLECTIF

CÔTÉ ENVIRONNEMENT



LE TRI À L'HONNEUR

CÔTÉ FAMILLE



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

CÔTÉ CULTURE



RECRE'ART



EDITO



2010 est l'année de la maturité pour notre Communauté d'Agglomération. Elle ne devrait pas recevoir de nouvelles compétences transférées par les communes, mais va travailler pour améliorer les services rendus aux habitants en matière d'accueil des enfants, de transports, d'eau potable, de recyclage des déchets, etc...

Les transports sont un des enjeux majeurs sur notre territoire. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération fait évoluer les services proposés à tous les habitants. Depuis le 1er février, tous ceux qui le souhaitent peuvent utiliser les bus scolaires, occasionnellement ou régulièrement pour aller travailler. Depuis le 8 mars, ce sont les habitants de l'axe NOLAY-BEAUNE qui bénéficient d'un service de bus fonctionnant du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires. Il s'agit d'une expérimentation rendue possible par le partenariat avec TRANSDEV Pays d'Or. Ce bus ne circule pas à vide, puisqu'il fonctionne avec un système de réservation téléphonique.

En matière de services à la personne, notre collectivité accompagne les évolutions démographiques : nouveau bâtiment pour l'accueil péri et extrascolaire de LA-DOIX-SERRIGNY et pour la crèche d'IVRY-EN-MONTAGNE, formation proposée aux assistantes maternelles du secteur de CHAGNY, mais aussi initiation à l'art dans les classes qui le souhaitent.

C'est pour protéger l'environnement que les services de la Communauté d'Agglomération vous aident au quotidien : simplification des instructions pour le recyclage des emballages, distribution gratuite de composteurs, initiation aux gestes de tri dans les écoles et inauguration de la station d'épuration pour les communes de MEURSAULT, MONTHELIE et AUXEY-DURESSES.

Vous le voyez, jour après jour, la communauté d'agglomération se fait plus concrète, pour offrir à tous les habitants des prestations de qualité, au plus proche de leur lieu de vie, et défendre une ambition commune, celle de la promotion de tout un territoire.

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté d'Agglomération,
Député de la Côte d'Or, Maire de BEAUNE